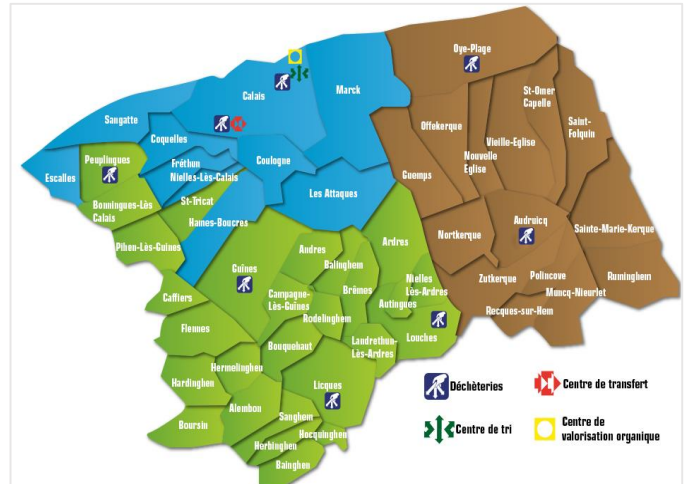


Présentation du SEVADEC

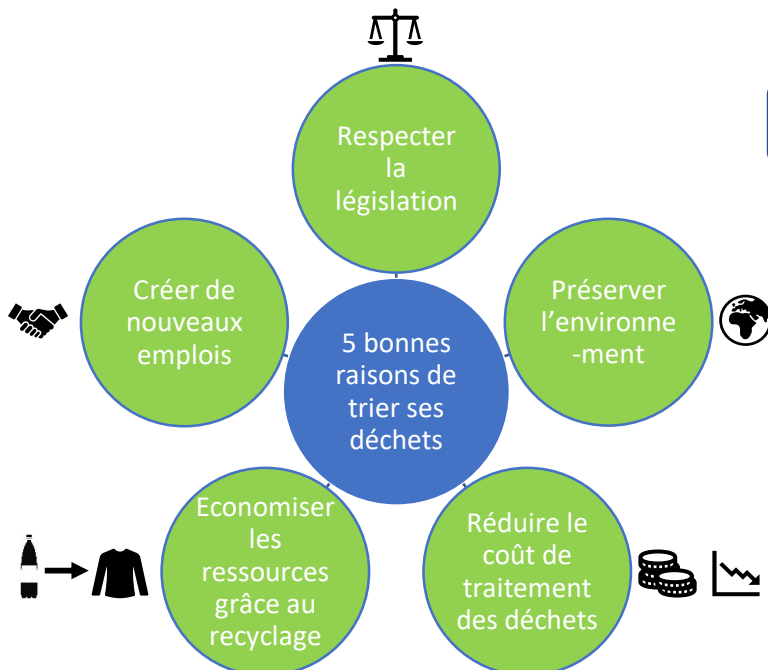
Le SEVADEC (Syndicat d'Élimination et de Valorisation des Déchets du Calais) est une « entreprise de service public » créée en 2000 par arrêté préfectoral. Le SEVADEC est responsable de la prise en charge de la valorisation matière et énergétique des déchets ménagers et assimilés collectés par ses membres. Pour cela, il dispose d'une usine de biométhanisation, d'un réseau de 8 déchèteries et d'un centre de tri des emballages.



Zone d'activité du SEVADEC

Le SEVADEC est composé de 3 structures de coopération intercommunale (52 communes) :

	<p>Grand Calais Terres & Mers Communauté d'agglomération composée de 10 communes et de 102 319 habitants</p>
	<p>C.C.R.A. Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, composée de 15 communes et de 27 224 habitants</p>
	<p>C.C.P.O. Communauté de Communes Pays d'Opale, composée de 27 communes et 27 888 habitants</p>



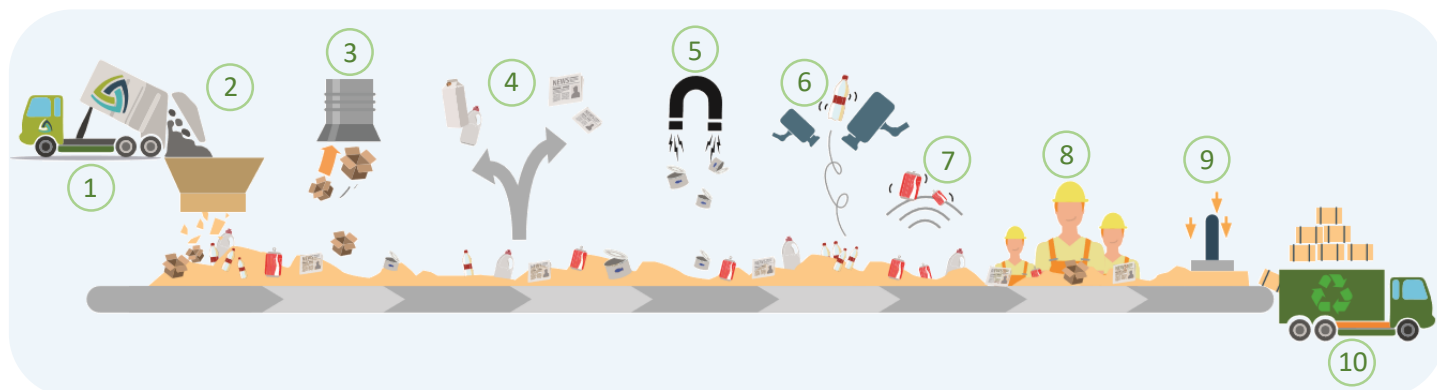
Que deviennent les déchets valorisés ?

- 1t de papier recyclé = 17 arbres sauvés
- 19 000 boîtes de conserve = 1 voiture
- 27 bouteilles plastiques = 1 pull polaire



Le centre de tri des emballages

Le centre de tri est une installation qui a pour but de valoriser une part de déchets provenant de la collecte sélective. Il permet de trier les emballages et de les recycler grâce à des filières spécialisées. Sa capacité maximale est de 33 000 tonnes par an.



1 Collecte

2 Ouvreur de sacs

3 Décartonneur

4 Séparateurs balistiques

Sépare les journaux des bouteilles

5 Tri magnétique

Capte les emballages en aluminium

6 Tri optique

Séparation visuelle des contenants plastiques

7 Overband

Capte les emballages en acier

8 Cabines de tri

Contrôle et tri par les valoristes

9 Presses

Déchets triés compactés sous forme de balles

10 Vers la valorisation

Les déchets issus de la collecte sont placés sur une trémie d'alimentation munie d'un ouvreur de sacs qui les envoie vers 3 machines de séparation balistiques. La première sépare les grands cartons des autres déchets et les dirige vers la cabine de tri. La seconde sépare les corps plats, envoyés vers la cabine de tri, des corps creux envoyés vers la troisième machine. Celle-ci envoie les petits corps plats restant vers la cabine de tri, les fines vers les compacteurs et les corps creux vers l'overband qui sépare les corps ferreux des autres déchets. Ces derniers seront ensuite envoyés vers la table vibrante qui va étaler les déchets de façon homogène avant de les diriger vers le tri optique qui triera les plastiques en fonction de leur couleur et de leur matière.

Le courant de Foucault permettra de récupérer les corps creux en aluminium. Après un tri manuel, les déchets seront compactés selon leur catégorie et envoyés vers des filières de traitement. Le refus de tri est dirigé vers 2 compacteurs afin de permettre leur valorisation en combustibles pour les cimenteries par exemple.

Chiffres clés



En 2017, le centre de tri du SEVADEC a réceptionné 7506,68 tonnes de déchets d'emballages, pour un total de 7373,91 tonnes valorisées. Cette différence de tonnage est due à l'existence d'un stock de déchets restant au 31 décembre 2017 et d'une freinte. Les matériaux les plus valorisés sont les cartonnettes et J.R.M. (journaux, revues et magazines), avec respectivement, 2287 t et 2201 t valorisées.

Le centre de valorisation organique a traité 24 545 tonnes de biodéchets et a permis la production de 2 625 450 m³ de biogaz (utilisé pour le chauffage), 6 677 tonnes de compost (distribué en partie aux habitants) et 4 805 MWh d'électricité.